



Conseil de Quartiers 2ème séance

N° 3

(Saint-Philippe, Les Clausonnes, La Chèvre d'Or, La Noria)

1- Contexte

- ⇒ Conseil de quartiers organisé le 16 juin 2015 à 18h30, Université Sophia Politech
- ⇒ Nombre de participants : 29
- ⇒ Ordre du jour :
 - **Vos services de proximité** : la gestion des déchets et le fonctionnement des transports
 - **Voirie** : mise en perspective des propositions des citoyens
 - **Echanges** sur les autres sujets recueillis auprès des habitants de votre conseil de quartiers

⇒ Déroulé :

- ✚ 18h00 – 18h35 : Accueil des citoyens
- ✚ 18h30-18h45 : Présentation des étapes et de l'ordre du jour
- ✚ 18h45 – 19h15 : Intervention de M. AMPHOUX, Responsable du Service Environnement de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA)
- ✚ 19h15 – 19h30 : Intervention de Mme ROY, Responsable du Service Environnement de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA)
- ✚ 19h30-20h45 : Intervention de M. PIZEPAN, Directeur des services Techniques
- ✚ 20h45 – 21h00 : Echanges autour des autres sujets recueillis auprès des habitants
- ✚ 21h00 : Fin de la séance autour d'une collation

⇒ Rappel des étapes

- ✚ 21 octobre 2014 : Installation du conseil de quartiers n°3.
L'objectif de cette séance a été de présenter aux citoyens le conseil de quartiers, son fonctionnement, l'intérêt d'y participer, de présenter les missions des différents acteurs et de nommer les citoyens relais.

Tous ces éléments sont réunis dans un document unique, la charte de fonctionnement des Conseils de quartiers, document entériné par le Conseil Municipal du 25 juin 2015 et disponible sur le site internet de la ville.

- ✚ Janvier 2015 : Réunion des citoyens relais avec le service population afin de réfléchir à une méthodologie de travail pour une collaboration efficace.
- ✚ Avril 2015 : Recueil des idées prioritaires par les citoyens relais auprès des habitants de leur quartier pour proposer un ordre du jour du conseil.
- ✚ 2 Juin 2015 : Conseil de quartiers – 2^{ème} séance.
- ✚ Juillet 2015 : Conseil en Fête, le Service Population et Citoyenneté organise un moment convivial avec l'ensemble des conseillers de quartiers le 02 juillet à 18h30 à l'Espace des Arts et de la Culture.

2 - Vos services de proximité : la gestion des déchets et le fonctionnement des transports

2-1 : Intervention de Monsieur Amphoux, Service Envinet de la CASA

- ✓ Document de présentation « Envinet Direction » attaché au compte-rendu
- ✓ Questions soulevées par les citoyens présents lors de la séance à propos ordures ménagères et autres :

Question d'un citoyen :

Pouvez-vous faire un passage le lundi à St Philippe ?

Réponse de la CASA :

Ce n'est pas envisageable, néanmoins une collecte le dimanche a été ajoutée avenue de roumanille. Il n'y a aucun point de collecte le lundi excepté au village.

Question d'un citoyen :

Comment changer de bac dès lors que ceux-ci sont dégradés ?

Réponse de la CASA :

La CASA remplace les bacs cassés, plus régulièrement du fait de la fragilité de ceux-ci.

Question d'un citoyen :

Est-il possible d'organiser un grand nettoyage des déchets sur le quartier ?

Réponse de la commune :

C'est envisageable. Pour ce faire, il suffit de prendre attache avec le service des espaces verts en charge de l'organisation des grands nettoyages d'automne et de printemps.

2-2 : Intervention de Mme Carrere, Service Envibus de la CASA

- ✓ Document de présentation Envibus attaché au compte rendu
- ✓ Questions soulevées par les citoyens présents à la séance à propos des transports :

Question d'un citoyen :

Une ligne de bus peut-elle desservir le quartier St Philippe vers le lycée Simone Veil?

Réponse de la CASA :

Une étude est en cours pour rapprocher les horaires des différentes lignes avec les horaires de ce lycée.

La commune prend connaissance de ce problème et fera le relais avec le service de la CASA et appuiera la demande.

Question d'un citoyen :

Peut-on avoir un bus direct qui part de Saint Philippe vers l'hôpital d'Antibes ?

Réponse de la CASA :

Il existe une ligne directe, la ligne 12.

Question d'un citoyen :

Est-il prévu que la ligne 230 fonctionne le week-end ?

Réponse de la CASA:

Il s'agit d'une ligne gérée par le département (Ligne Azur). La question sera transmise au Conseil Départemental.

Question d'un citoyen :

Peut-on avoir des renseignements sur le bus tram ?

Réponse :

Les citoyens peuvent consulter le site mis à leur disposition : www.casa-infos.fr

La commune appuiera la demande.

Question d'un citoyen :

Pourquoi les lignes du service « **lçi là** » sont difficilement joignable ?

Réponse :

Ce service connaît un énorme succès et le standard est vite saturé. Vous pouvez réserver également par le biais de **lçi là** service à la demande sur le site internet.

3 - VOIRIE : mise en perspective des propositions des citoyens

La sécurisation des voiries et des cheminements piétons fait partie des objectifs de la municipalité. Pour ce faire, un schéma directeur de voirie est

en cours. Il s'agit d'un tableau de bord relevant les travaux à réaliser, la planification de ces travaux, le budget, ...

- ✓ Questions soulevées par les citoyens présents à la séance à propos de la voirie :

Les travaux de réfection des voies et la signalisation horizontale sont prévus pour la fin de l'année, voire début d'année prochaine. La durée des travaux est estimée à un an.

Aussi, le Conseil Départemental a réalisé plusieurs travaux au nord de la commune de Biot donc il privilégie maintenant le sud de la commune c'est-à-dire le quartier de Saint Philippe.

Question d'un citoyen :

Est-ce que les passages piétons peuvent être éclairés au rond point des Chappes et au rond point de St Philippe ?

Réponse de la commune :

Une étude est en cours pour améliorer la luminosité de ces ronds-points et ce en partenariat avec le Syndicat Départemental de l'Eclairage et du Gaz (SDEG).

Question d'un citoyen :

Est-il possible de réaliser un passage piéton pour les étudiants de l'université de Polytechnique ?

Réponse de la commune :

Ce point relève de la compétence départementale. Il est possible de joindre Mme Deschaintres à ce sujet.

Question d'un citoyen :

Des contrôles de vitesse sur la route des Colles sont-ils envisageables ?

Réponse de la commune :

Oui, d'ailleurs des contrôles de gendarmerie sont déjà organisés.

Question d'un citoyen :

Pouvez-vous sécuriser le chemin de Vallauris ?

Réponse de la commune :

Une étude est en cours pour envisager ce chemin en sens unique

4-Echanges sur les autres sujets recueillis auprès des habitants de votre conseil de quartier

Question d'un citoyen :

Pouvez-vous nous apporter des précisions sur la ligne nouvelle ?

Réponse de la commune :

Madame le Maire n'a pas donné l'autorisation au Réseau Ferré de France pour réaliser les sondages.

Question d'un citoyen :

Pourquoi ne pas se servir de la vidéo surveillance pour contrôler les dégradations ?

Réponse de la commune :

Un dépôt de plainte est obligatoire pour que la gendarmerie missionne la police municipale afin de visionner les images.

Aussi des patrouilles pédestres sur le quartier sont prévues pour prévenir de ces dégradations.

Un projet de sensibilisation est prévu avant toutes verbalisations.

Question d'un citoyen :

Une présence de la police municipale est nécessaire devant l'école Eugène Olivari pour pouvoir réguler les excès de vitesse.

Réponse de la commune :

Des patrouilles aléatoires sont organisées sur le quartier. Néanmoins une réorganisation est en cours afin qu'une présence policière soit prévue quotidiennement.

Question d'un citoyen :

Que peut-on faire pour les personnes qui se garent systématiquement sur l'arrêt de bus prévu à cet effet ? Peut-on verbaliser ?

Réponse de la commune :

Avant la verbalisation, un projet de sensibilisation et de prévention sur les risques encourus auprès des parents d'élèves, des enfants et des enseignants est prévu dès la rentrée scolaire.

Question d'un citoyen :

Pourquoi les emplacements handicapés sont toujours occupés ?

Réponse de la commune :

Les services techniques et la police travaillent ensemble sur la signalisation pour que les personnes ne stationnent plus sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Question d'un citoyen :

La police peut-elle passer plus régulièrement au chemin piétonnier vers Galderma car il y a beaucoup de feux de barbecue le soir ?

Réponse de la commune :

Des patrouilles seront organisées pour mettre fin à ce problème.

Question d'un citoyen :

L'ouverture au public du plateau sportif est-elle prévue ?

Réponse de la commune :

L'ouverture au public du plateau sportif est prévue au mois de septembre.

Question d'un citoyen :

Peut-on réaliser des parcs de jeux pour enfants à la Fontanette ?

Réponse de la commune :

Un projet municipal est prévu sur ce site qui comprend le pré, la ferme balestra, l'Espace des Arts et de la Culture.

Question d'un citoyen :

Le déploiement de la fibre optique est-elle de compétence communale ?

Réponse de la commune :

Le déploiement de la fibre optique est de la responsabilité des opérateurs privés. Les citoyens peuvent se renseigner auprès de ces opérateurs.

Question d'un citoyen :

La municipalité souhaite t-elle organiser un marché à St Philippe ?

Réponse de la commune :

Une réflexion est engagée avec les commerçants de Saint Philippe et le propriétaire du lieu commercial. La piste de travail envisagée serait l'organisation d'un marché à partir de 16h00.

Question d'un citoyen :

Pourquoi la bibliothèque Saint Exupéry a-t-elle fermée ?

Réponse :

Les médiathèques intercommunales sont venues remplacer les bibliothèques municipales.

21h15 : Fin de la séance autour d'une collation